

INSTITUT DES METIERS DU NOTARIAT DE MONTPELLIER

(ANCIENNEMENT ECOLE DE NOTARIAT)

CONDITIONS D'ADMISSION EN BTS NOTARIAT

SONT ADMIS EN PREMIERE ANNEE DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR « NOTARIAT » de l'INSTITUT DES METIERS DU NOTARIAT de MONTPELLIER, LES CANDIDATS TITULAIRES D'UN BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SERONT A ADRESSER PAR COURRIER OU A DEPOSER A L'INSTITUT (SUR RENDEZ-VOUS) DES LE MOIS DE JANVIER.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND :

- 1°- La fiche d'inscription ci-après **dûment complétée**.
- 2°- Une lettre de motivation **MANUSCRITE** de l'étudiant.
- 3°- Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance).
- 4°- Pour les élèves scolarisés en terminale : photocopies des bulletins trimestriels de première et terminale ainsi que des notes obtenues à l'épreuve anticipée de français dans un premier temps. Après admission au baccalauréat, notes obtenues à ce dernier ainsi que copie du livret scolaire qui n'est rendu à l'élève qu'après l'examen.
- 5° - Pour les élèves qui ont le baccalauréat, photocopies du livret scolaire des classes de Première et de terminale ainsi que les notes obtenues à l'examen (ne pas envoyer les originaux).
- 6°- 3 photographies d'identité **récentes en COULEUR format 3,5 x 4 (pas de photocopie)**.
- 7°- 12 timbres au tarif lettre en vigueur.
- 8) - 80 euros pour frais de dossier.

Somme qui restera acquise à l'institut quelle que soit l'issue de la candidature.

**L'institut ne dispense que l'enseignement de l'anglais en langue vivante
L'établissement est éligible aux bourses.

**CETTE INSCRIPTION PREALABLE NE DEVIENDRA DEFINITIVE QU'APRES
EXAMEN DES DOSSIERS PAR LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT DE L'INSTITUT
QUI DELIBERE REGULIEREMENT SUR LES CANDIDATURES RECUES**

Pour tout renseignement ou rendez-vous vous pouvez contacter le professeur responsable du BTS,
Mme MEAKIN au 07 84 45 78 81 ou par courriel à l'adresse : imnbts@orange.fr

LES DROITS D'INSCRIPTION pour chaque année s'élèvent à: 3.300 euros

Le montant des droits versés, en cas d'abandon après inscription définitive,
ne sera en aucun cas restitué.

INSTITUT DES METIERS DU NOTARIAT
PARC EUROMEDECINE - 565, AVENUE DES APOTHICAIRES
34196 MONTPELLIER CEDEX 5
TEL. 04.67.54.16.38. & FAX. 04.67.41.00.82.
Email : ecole-notaire-34@wanadoo.fr – Internet : ecole-notariat.fr

INSTITUT DES METIERS DU NOTARIAT DE MONTPELLIER

(Anciennement ECOLE DE NOTARIAT)

FICHE D'INSCRIPTION BTS METIERS DU NOTARIAT

Parc Euromédecine, 565, Avenue des Apothicaires

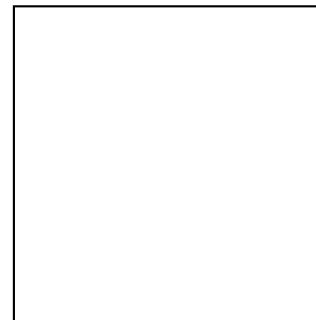
34196 MONTPELLIER Cedex 5

Tel. 04.67.54.16.38.

Fax. 04.67.41.00.82.

E-mail : ecole-notaire-34@wanadoo.fr

www.ecole-notariat.fr



NOM (suivi du nom d'épouse s'il y a lieu).....

Prénoms

Né(e) le

A Département

ADRESSE de l'ETUDIANT(E)

.....

.....

ADRESSE MAIL (très lisible) :

N° de portable de l'ETUDIANT.....

Fils / Fille de Monsieur

Et de Madame

Domicile des PARENTS

.....

.....

Téléphone des PARENTS

Profession du père

Profession de la mère

Baccalauréat Série Année

Autres diplômes

NUMERO d'INSEE (sécurité sociale).....

Comment avez-vous connu l'Institut ?

Je m'engage à régler dès l'inscription les droits exigibles QUI NE ME SERONT EN AUCUN CAS RESTITUES, et à ASSISTER régulièrement aux cours de L'INSTITUT DES METIERS DU NOTARIAT de MONTPELLIER.

A Le

Signature de l'ÉTUDIANT(E)